

# DEVENIR ÉDUCATEUR SPORTIF SPORT-SANTÉ (E3S)

## Hauts-de-France

Parcours de formation  
sport-santé à la carte  
de plusieurs semaines

Formation mixant distanciel  
et présentiel

Reste à charge par éducateur  
sportif en formation: 103€

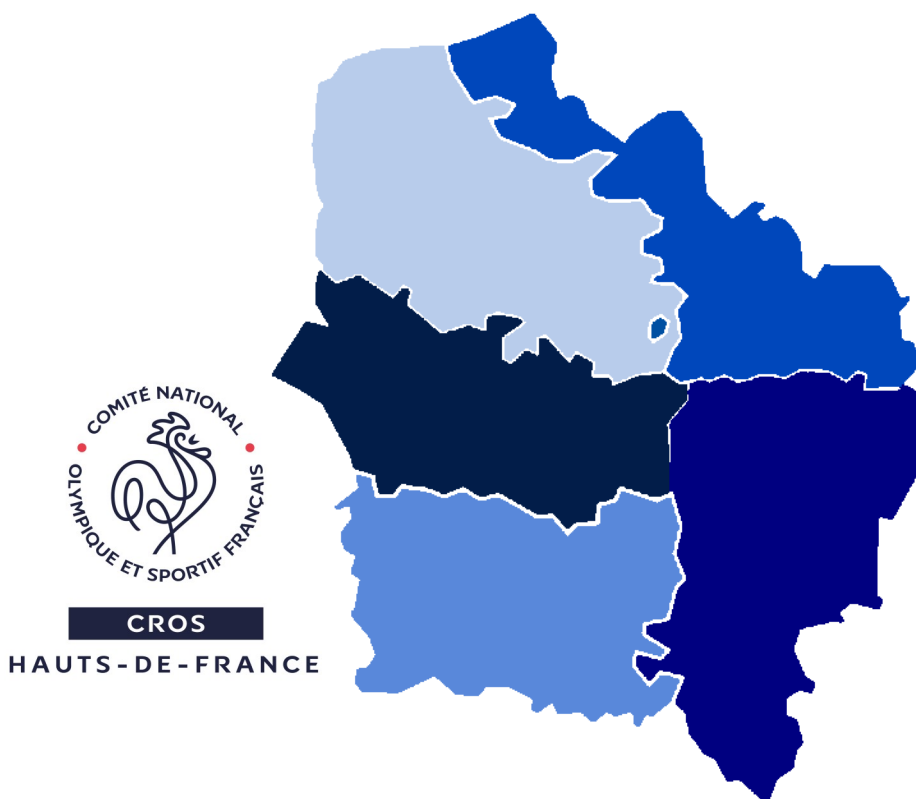
Procédure d'inscription  
totalement en ligne

### Contact :

CROS Hauts-de-France  
Pôle Administratif :  
30, square Friant les quatre Chênes  
80000 Amiens  
03.22.38.27.20

Julie MANZO

Chargée de mission Sport-Santé  
JulieManzo@franceolympique.com  
Ligne directe: 03.22.41.43.41



Le CROS et les CDOS des Hauts-de-France,  
la SF2S et l'IRBMS,  
en partenariat avec la DRAJES Hauts-de-France,  
vous proposent un parcours de formation clé en main.



Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement et  
aux sports



## Modalités liées à la procédure d'inscription

Préinscription accessible en ligne - [Cliquez ici : https://app.joinly.com/app/member/web-site/633ff56c928b890006d35898](https://app.joinly.com/app/member/web-site/633ff56c928b890006d35898)

Après vérification de votre éligibilité à la formation, le CROS Hauts-de-France reviendra vers vous pour finaliser votre inscription.

## Enjeu et objectif de la formation sport-santé

**Enjeu :** Faciliter le développement d'offres sport-santé dans les Hauts-de-France afin de permettre à tout public de pratiquer pour maintenir et / ou améliorer son capital santé, son bien-être, son autonomie physique (prévention primaire, secondaire et tertiaire).

**Objectif :** Développer les compétences des éducateurs sportifs pour leur permettre de construire et d'animer des cycles éducatifs sport-santé.

## Prérequis

- Seront privilégiés les éducateurs sportifs licenciés dans une fédération sportive adhérente au CROS Hauts-de-France.
- Être titulaire :
  - D'un diplôme d'état dans le domaine du sport (BPJEPS, DEJEPS) ou équivalent.
  - D'une formation universitaire STAPS (DEUG ou licence).
- Être en possession d'une carte professionnelle.

## Niveaux de formation et attestation liée à la formation

### Perfectionnement

La formation E3S va conforter vos connaissances liées à l'encadrement d'APS tout en vous apportant des connaissances spécifiques vis-à-vis de la prise en charge des publics ayant besoin de pratiquer pour maintenir et / ou améliorer leur santé (public sédentaire et / ou inactif et / ou atteint de pathologies chroniques...).

**Cette formation ne confère pas de prérogative professionnelle supplémentaire.**

**Il vous sera délivré une attestation de formation après validation de la formation.**

## Conditions de validation de la formation

- Participation à l'ensemble des activités distancielles et présentiels.
- Obtenir au moins la moyenne aux évaluations sous forme de questions à réponses ouvertes courtes (QROC).

## Tarif

**Coût total de la formation :** 103 € de reste à charge par éducateur sportif - à régler en ligne, suite à votre préinscription et après vérification, par le CROS Hauts-de-France, de votre éligibilité à la formation—dont 3€ relatif à la gestion de la plateforme d'inscription.

## Calendrier de formation

Pour devenir éducateur sportif sport-santé, il est proposé un parcours de formation de **52 heures**. Ce parcours mixe :

- **30 heures de temps distanciel** avec :
  - **21 heures d'activités pédagogiques en ligne** : apports de connaissances théoriques proposés sur une plateforme de formation en ligne dédiée [www.isportsante.com](http://www.isportsante.com)
  - 3 classes virtuelles thématiques de 3 heures chacune (**soit 9 heures en tout**) :
    - **Classe virtuelle 1 (CV1)** : Présentation de la formation E3S et rappel des aspects règlementaires ;
    - **Classe virtuelle 2 (CV2)** : APA & Maladie cardiorespiratoire ;
    - **Classe virtuelle 3 (CV3)** : APA & Obésité et Diabète..
- **22 heures (3 jours) de temps présentiel** ciblant des séquences de pratique, d'échanges et d'évaluation des compétences (comprenant 1 heure d'évaluation).

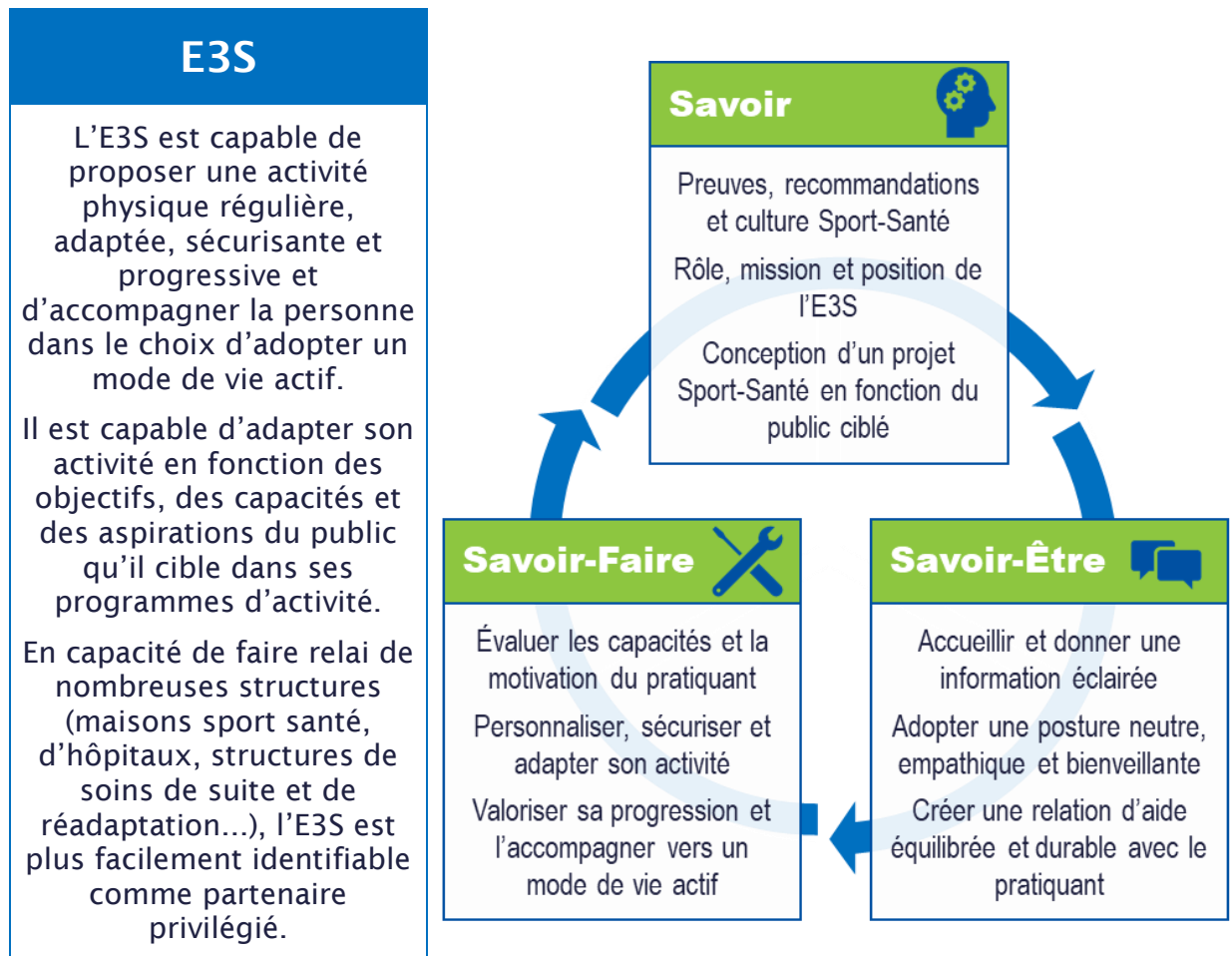
Une session de formation est programmée de début novembre 2022 à début mars 2023.

### Dates de la formation E3S Hauts-de-France

		Session
Distanciel	Plateforme	Du 7 novembre 2022 au 5 mars 2023
	Classe virtuelle 1	7 novembre 2022 de 18h à 21h
	Classe virtuelle 2	9 janvier 2023 de 18h à 21h
	Classe virtuelle 3	16 janvier 2023 de 18h à 21h
	Présentiel 1*	<u>Mardi 13 décembre 2022</u> à la Maison Départementale du sport du Nord à Villeneuve d'Ascq (59)
	Présentiel 2*	<u>Du sam. 4 au dim. 5 mars 2023</u> à Saint Laurent Blangy (62) - lieu à confirmer

\* Prise en charge des repas en pause méridienne. Attention : éventuels frais d'hébergement non pris en charge.

## La formation



### Parcours de formation éducateur sportif sport-santé (E3S)

#### Phase 1 : Education pour la santé par les activités physique et sportive

Acquisition de connaissances sur les bases du sport-santé : avec la mise en place d'une première classe virtuelle de présentation de la formation, et l'acquisition de connaissances liées à la culture du sport-santé et à l'organisation du sport-santé.

Prise en main de méthodes et outils qui permettent d'accueillir et motiver les pratiquants, de sécuriser les activités, d'évaluer la condition physique et de programmer une activité physique et sportive régulière, adaptée, sécurisante et progressive (APS RASP).

#### Phase 2 : Activité physique adaptée (APA) et les pathologies chroniques

Acquisition de connaissances sur les principales pathologies chroniques : diabète, obésité, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, troubles musculosquelettiques, cancer (du sein, colorectal et de la prostate).

Acquisition de compétences pour savoir évaluer les conditions physiques du pratiquant, savoir programmer une séance d'activité physique adaptée.